



## ETAPE 2

Date : Dimanche 15 Février 2015 - Lieu : St Etienne du Rouvray  
 Bassin :25 m – 05 Couloirs – Gestion Informatique Extranat  
 Date Limite d'engagements : Samedi 7 Février 2015 à minuit



### COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME



#### Réunion du Dimanche 15 février Matin

##### Ouverture des Portes 09h00

##### 1ère Epreuve 09H45

50 brasse Dames et Messieurs	10 ans et moins
100 brasse Libre Dames et Messieurs	11 ans
50 Dos Dames et Messieurs	10 et moins
100 Dos Dames et Messieurs	11 ans
200 Nage libre Messieurs	10 ans et moins
400 Nage Libre Dames	11 ans

#### Réunion du Dimanche 15 février après midi

##### Ouverture des Portes 14h00

##### 1ère Epreuve 14H45

□ 50 Nage libre Dames et Messieurs	10 ans et moins
□ 100 Nage Libre Dames et Messieurs	11 ans
□ 50 papillon Dames et Messieurs	10 et moins
□ 100 papillon Dames et Messieurs	11 ans
□ 200 Nage libre Dames	10 ans et moins
□ 400 Nage Libre Messieurs	11 ans

**Règlements Particuliers: Qualificatif pour la finale régionale du natathlon 10 ans et moins et 11 ans. (Voir fiche technique spéciale règlement région.**

Compétition ouverte aux nageuses et nageurs des catégories d'âges « 10 ans et moins, 2005 et après » et « 11 ans, 2004 ». Les nageurs sont autorisés à participer à 3 épreuves par étape dont obligatoirement le 200 nage libre (2005 et après) et 400 nage libre (2004).

**Tous les nageurs, sans exception, doivent avoir être titulaires de l'ENF3 pass'competition natation course.**

**Engagements** :sur extranat ([www.extranat.fr](http://www.extranat.fr)) et ce jusqu'au **samedi 07 février à minuit**. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27350 HAUVILLE, accompagnés du règlement : 9,00 € par nageur quelque soit le nombre de courses.

□ **Récompenses** : une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle.

**Forfait : 11.50 € , sauf si déclaré par mail avant le mercredi 11 Février à [ffn\\_76@orange.fr](mailto:ffn_76@orange.fr). Tous les clubs doivent déléguer des officiels en fonction du barème en vigueur.**